

**COMITÉ CONSULTATIF SUR LES RELATIONS INTERCOMMUNAUTAIRES**

**Procès-verbal** de la réunion des membres le lundi 8 avril 2013 à 19h au Centre communautaire intergénérationnel, 999, avenue McEachran à Outremont.

**Présents :** Ana Nunes, conseillère d'arrondissement, présidente du Comité, Claudio Zanchettin, Francine Unterberg, Katherine Frohlich, Anne-Marie Trahan, François Dupin, Guy Archambault, Denis Demers, Leila Marshy, Mindy Pollak.

**Personne ressource :** Jacob Karmel

**1. Adoption de l'ordre du jour.** Sur proposition d'A.-M. Trahan, secondée par D. Demers, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité. Le Varia reste ouvert.

**2. Adoption du procès-verbal de la réunion précédente (11 mars).** Quelques corrections sont suggérées (voir texte portant la mention Final). Sur proposition de D. Demers, secondé par L. Marshy, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**3. Retour sur la crémation du pain du lundi 25 mars dernier.**

**État de la situation :** A. Nunes explique qu'avant son départ en vacances, elle a travaillé avec d'autres élus ainsi qu'avec M. Chapuis, directeur par intérim de l'arrondissement afin de désigner un nouveau site, éloigné des résidences afin de ne pas incommoder les riverains avec la fumée et permettre à la communauté de vivre son événement religieux en paix. Le site retenu par les élus suivants : Marie Potvin, Céline Forget, Louis Moffatt et Ana Nunes était celui au coin des avenues Durocher et Beaubien dans le secteur Atlantic. La mairesse, le directeur par intérim, la police, la Sécurité publique et le Service des incendies avaient été informés de ce changement et de la volonté des élus qui ont appuyé le changement de site. Tous étaient d'accord sur le choix du site et les permis nécessaires pouvaient être émis. Toutefois, pendant l'absence de Mme Nunes, on a autorisé la tenue de la cérémonie sur le site au coin des avenues Ducharme et Champagneur et un permis a été émis par le Service des incendies. La mairesse a expliqué ce renversement de décision par le fait que la communauté hassidique ayant convoqué les fidèles au coin des avenues Ducharme et Champagneur, il aurait été difficile, le matin même, d'interdire l'accès à ce terrain. Malheureusement plusieurs résidents des condos situés au 950 avenue Ducharme ont été incommodés par la fumée. De nombreux courriels de protestation ont été envoyés à l'arrondissement et plusieurs intervenants sont venus se plaindre à la réunion publique du conseil d'arrondissement du 2 avril.

**Discussion :** en vertu de l'obligation de parvenir à un accommodement raisonnable, l'arrondissement ne pouvait pas interdire la cérémonie de la crémation du pain le matin même. Il y avait eu plusieurs échanges entre le directeur par intérim de l'arrondissement et un représentant de la communauté hassidique, [REDACTED]. Par contre, il semblerait que pour certains membres de la communauté hassidique, le site dans le secteur Atlantic serait éloigné. Cette même cérémonie a eu lieu sur 8 autres sites sur l'île de Montréal. Peut-être faudrait-il aller vérifier comment elle est organisée à ces différents endroits. Plusieurs recommandations avaient été émises par notre Comité, lors de la réunion du 11 mars, en vue de cet événement. Ces recommandations ont été transmises par courriel par Mme Nunes aux responsables et élus à l'arrondissement. Le calendrier des fêtes religieuses de la communauté hassidique est connu pour plusieurs années à venir. Les recommandations de notre Comité doivent parvenir à l'arrondissement plusieurs mois à l'avance. La proposition d'un de nos membres de travailler à un plan de communication devient de plus en plus pertinente.

**Problématique particulière :** un représentant de la fonction publique d'Outremont siège ordinairement sur les Comités consultatifs créés par l'arrondissement. L'absence d'un tel fonctionnaire sur notre Comité ne facilite en rien la communication avec l'appareil administratif. Mme Nunes a demandé au conseil de désigner un fonctionnaire sur ce comité depuis décembre 2012.

**Résolution :** Anne-Marie Trahan, secondée par Katherine Frohlich, demande au conseil d'arrondissement de nommer un fonctionnaire qui assisterait à nos réunions et ferait le lien avec les élus et les fonctionnaires d'Outremont. Adopté à l'unanimité.

**Présidence de nos assemblées :** étant donné la lourde tâche de Mme Ana Nunes, présidente de notre Comité, A.-M. Trahan, secondée par K. Frohlich, propose de confier à tour de rôle à un de nos membres la tâche de présider nos assemblées. Adopté à l'unanimité. C. Zanchettin, secondé par F. Unterberg, se propose pour présider le reste de la réunion. Adopté à l'unanimité.

**4. Proposition de travail par [REDACTED] : plan de communication pour l'arrondissement.** Indispensable pour deux raisons : le rapprochement avec la communauté hassidique et la bonne connaissance, par la communauté, de la réglementation en vigueur. Complément essentiel : la désignation par la communauté hassidique d'un ou de plusieurs représentants pour permettre l'interaction avec les élus et les fonctionnaires. Considérant toutefois que nous sommes actuellement en période pré-électorale, la mise en œuvre de ce plan devra attendre la mi-novembre. F. Dupin, secondé par D. Demers, propose pour le moment le dépôt de ce plan. Adopté à l'unanimité.

**Discussion** sur les conditions de réussite d'un plan de communication : se préparer longtemps à l'avance. Quelques exemples :

Le conseil devrait décider dès maintenant à quel endroit tenir la cérémonie de la crémation du pain l'an prochain.

Selon l'ancien directeur des travaux publics et les policiers du PDQ 24 sud (lieutenant Penny Tzaninis) il est possible de trouver une quinzaine de minibus réglementaires si on s'y prend un an à l'avance. La communauté hassidique devrait contacter immédiatement la compagnie Sauvageau et informer notre Comité si elle rencontre des difficultés.

**Résolution** : A.-M. Trahan, secondée par F. Dupin, propose de rédiger un projet de lettre en ce sens adressée aux 3 directeurs d'école contactés pour la Fête de Pourim, et de le déposer à la prochaine réunion de notre Comité. Adopté à l'unanimité.

#### **Fonctionnement de notre Comité :**

**Résolution** : A. Nunes, secondée par A.-M. Trahan, propose de demander au conseil d'arrondissement de nommer officiellement M Jacob Karmel comme Membre du comité sur les relations intercommunautaires. Adopté à l'unanimité.

#### **5. Proposition de travail par [REDACTED]**

**a. Consultation avec la communauté hassidique**

**b. Consultation avec la population non-hassidique d'Outremont**

Remis

**6. Proposition de [REDACTED] – Événement à Outremont au printemps 2013.** Remis

**7. Varia – Présidence de la prochaine assemblée.**

**Résolution:** G. Archambault, secondé par L. Marshy, propose K. Frohlich. Adopté à l'unanimité.

**8. Prochaine réunion le lundi 22 avril prochain à 19h au CCI**

**9. Levée de la réunion**